

GROSSIER CLIN D'OEIL DE L'UMP AUX MÉDECINS

LE 18 JUILLET 2011 CLAIRE BERTHELEMY

Pour lutter contre les déserts médicaux, Roselyne Bachelot avait instauré une mesure visant les médecins déserteurs des zones sous-médicalisées. La suppression récente de la contrainte ressemble à une tentative de séduction de l'UMP inefficace.

Alors que les déserts médicaux **existent toujours autant**, le Parlement vient de supprimer les mesures de contrainte qui visaient à les réduire.

La loi Hôpital, Patients, Santé Territoire de juillet 2009 initiée par la ministre de la Santé Roselyne Bachelot prévoyait en effet une amende annuelle de 3.000 euros pour les médecins libéraux des zones surmédicalisées qui ne prêtaient pas main forte à leurs confrères des zones sous-médicalisées. Dans le contrat de ces médecins qui soignent en cabinet – spécialistes ou non – figurait l'obligation de travailler une demi-journée par semaine dans ces coins de France délaissés, sous réquisition de l'Agence Régionale de Santé ou ARS. La commission mixte paritaire a donc mis au point un texte que les sénateurs puis les députés ont entériné mercredi 13 juillet et qui abroge ce point.



Actuellement, sur les 3.500 médecins s'installant chaque année, 10 % seulement se sont installés en libéral et parmi eux 180 généralistes. En 2009, il y a eu 6.000 départs en retraite. Le compte n'est déjà pas bon.

Efficacité limitée

Destinée à l'origine à lutter contre la désertion des médecins de certaines zones, cette idée n'était en réalité que peu efficace et pour certains praticiens ne répartissait pas mieux l'offre de soins. Pour le **docteur Dupagne**, fondateur d'**Atoute.org**, référence en matière de forum médical, la mesure n'avait fait que renforcer chez les jeunes une sorte de raidissement à l'annonce de cette contrainte potentielle.



Vous ne pouvez pas forcer un médecin à se salarier ou à aller dans une zone précise. Et la médecine libérale est un exercice sacerdotal, c'est invendable pour les jeunes, que ce soit en zone où l'offre est correcte comme en zone sous-médicalisée. Il faudrait que les généralistes soient beaucoup plus nombreux, notamment à la

campagne, pour une médecine de premier recours. Ils ne se plaignent pas de ne pas bien gagner leur vie mais de ne pas avoir une vie confortable.



Pour le **docteur Garrigou-Granchamp**, médecin généraliste à Lyon, la situation est plus qu'alarmante et il faut trouver des solutions durables pour éviter que l'hémorragie ne continue :



Le secteur libéral va se vider. Actuellement les médecins vont s'installer dans les zones dites "faciles". Il faut mettre en valeur le secteur libéral et le rendre attractif à nouveau. Il y a pour ça plusieurs solutions possibles. À commencer par la modulation du tarif de la consultation en fonction de la difficulté d'exercice. Au Canada, le montant de la consultation est fixé de cette façon. Un moyen comme un autre d'attirer les médecins dans des zones plus ou moins délaissées.



Une des raisons de la fuite des médecins du secteur libéral : la lourdeur du système et de l'administratif. Les plus jeunes qui arrivent après une dizaine d'années d'études observent tout au long de leur apprentissage la dégradation de leur métier et des conditions de travail. Et la tentation de se salarier est grande, notamment parce que les permanences de soins ne sont alors pas obligatoires et les tâches administratives beaucoup moins lourdes. La solution "miracle" des politiques ? La création de maisons pluridisciplinaires. Mais le médecin explique que c'est un palliatif trop mince :



Pour se regrouper il faut qu'ils aient d'abord fait le choix du libéral. Derrière les déserts médicaux, il y a le problème du salariat et de l'installation en libéral. Et ces mesures coercitives ne valent rien. Dans le terme libéral, il reste liberté et vous ne pouvez pas forcer quelqu'un à s'installer dans un mode d'exercice qu'il n'a pas choisi. Ils pourront inventer tous les systèmes qu'ils voudront, ça ne fonctionnera pas. L'incitation peut-être pourrait améliorer les choses.



« La politique de la droite est très dure »

La suppression de la mesure, à la limite de la ponction financière, ressemble à quelques mois des élections à un petit signe du gouvernement au corps médical. Possible selon le médecin mais :



Il faudrait plus que ça. La mesure n'est pas à la hauteur. On est habitués à notre petit clin d'œil avant les élections mais la politique de droite est très dure avec les médecins. Entre le plan Juppé et celui de Seguin, rien de bien tendre pour le corps médical.



Mais pour le docteur Dupagne, il s'agit juste d'une question de bon sens de la part des sénateurs.



Alain Juppé a pu montrer à l'époque qu'il était capable de s'asseoir sur l'électorat médical. Il y a quand même un peu de bon sens. Cette mesure était une fausse bonne idée. Les députés et sénateurs se sont rendus compte que ce n'était pas envisageable de la laisser telle quel. C'est pour moi un sursaut de bon sens.



Tactique politique ou pas, à moins d'un an de la présidentielle, les médecins sont bien vaccinés et il en faudra plus – que l'abandon de ces mesures – pour conserver ou gagner des voix de cet électorat.

Retrouvez les articles du dossier : **Carto des déserts médicaux** et **Où trouver l'hôpital le plus proche?**

Illustration Flickr Solea20 et jasleen_kaur

Illustration de Une : Marion Boucharlat

ZEPTENTRION

le 18 juillet 2011 - 15:25 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



oui, mais voilà quelques mois bruisse une rumeur selon laquelle Sarkozy ferait exploser le secteur 1 (conventionnement de base, auquel la plupart des généralistes sont rattachés), au profit de nouvelles tarifications à l'acte bien plus favorables pour les praticiens.

[http://archives.lesechos.fr/archives/2010/LesEchos/2011-23-ECH.htm?](http://archives.lesechos.fr/archives/2010/LesEchos/2011-23-ECH.htm?texte=sarkozy%20bertrand%20m%C3%A9decins%20honoraires)

[texte=sarkozy%20bertrand%20m%C3%A9decins%20honoraires](http://archives.lesechos.fr/archives/2010/LesEchos/2011-23-ECH.htm?texte=sarkozy%20bertrand%20m%C3%A9decins%20honoraires)

pour l'instant, ces mesures très couteuses à court terme pour la sécu sont loin d'être mises en oeuvre.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GERMAIN

le 18 juillet 2011 - 16:06 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est bien simple, UMP comme médecins vont me faire pleurer, non véridique, toute cette tendresse de l'UMP pour cette profession (démoniaque en apparence car qui se porte mieux lorsqu'on se porte plus mal) me touche, toute cette estime disais je me va droit au coeur! Conscients qu'ils sont les médecins d'être un organe du grand corps social malade, ils ne sauraient en aucun cas accepter une nouvelle déformation de ce nouvel organe découvert en cette veille d'élection: le portefeuille !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ELISABETH

le 24 juillet 2011 - 17:11 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




Bonjour,

Autant j'adore vos articles, autant vos illustrations et votre politique de l'image est vraiment lourd dingue! C'est pas très sympathique pour les gens dont l'image est le métier. Jamais vous ne signez les photographies....?

;) Amicalement votre.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


CLAIREBERTHELEMY

le 25 juillet 2011 - 9:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Elisabeth, le crédit photo est indiqué dans le bas de l'article ;-).

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE